



BR. FORMATION CONSEIL
Redouane BENHALILEM



CONSULTANT – FORMATEUR -INDEPENDANT

FICHES PROGRAMMES DE FORMATION 2023-2024

**CONSEIL-AUDIT INCENDIE-PREVENTION-SECURITE INCENDIE-SST
SECOURISME- CSE SSCT - EVALUATION DES RISQUES**



La certification qualité a été délivrée
au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION

DÉLIVRÉE PAR



ICPF
CERTIFICATION
QUALITÉ



Accréditation
N° 5-0616
Portée disponible
sur www.cofrac.fr

CERTIFICAT B03391

Valide du 17/01/2022 au 16/01/2025 - Première émission le 17/01/2022
Vérifiable sur www.certif-icpf.org
Accréditation N° 5-0616, portée disponible sur www.cofrac.fr

BR. FORMATION.CONSEIL – 06 23 98 00 03

E-Mail : br.formation.conseil@gmail.com

N° Siret 90495800018 Code APE : 8559A

“Déclaration d’activité enregistrée sous le numéro :

75331175933, auprès du préfet de région de Nouvelle Aquitaine” Ce numéro ne vaut pas agrément

V1.2 MISE A JOUR 1/10/2023

LA PRIORITÉ DE BR FORMATION :

La satisfaction de mes clients et des entreprises, qui font appel à moi, pour un conseil une formation, un diagnostic sécurité. Tout cela s'inscrit dans une démarche de qualité constante et un suivi a posteriori.

Dans cet optique mon organisme de formation répond aux exigences du **Datadock** et je me suis inscrit dans la démarche de certification qualité **Qualiopi**.

Un seul interlocuteur... je mets un point d'honneur, à vous apporter une solution sur mesure, qui correspond uniquement à votre établissement, ainsi qu'aux exigences réglementaires.

Br formation conseil c'est aussi un réseau de professionnels et d'experts

REDOUANE BENHALILEM

Plus d'information, une étude, un devis un conseil ?

Découvrez, sans plus attendre, dans les pages qui suivent, l'étendue de mes propositions qui vous permettrons, d'être en conformité avec la réglementation sur les formations obligatoire destinées à vos salariés, par exemple.

Ou encore les accompagnements à la mise en place d'une politique de prévention, efficace et cohérente pour vos salariés, votre entreprise et votre outil de travail.

Prise en charge des formations :

Certaines formations sont susceptibles d'être prises en charge par votre OPCO ou votre Compte Personnel de Formation. L'imputabilité des stages ayant un caractère d'obligation pour l'employeur, au regard de la sécurité comme par exemple les habilitations électriques, ne sont pas imputables au titre de la formation professionnelle continue versée par l'entreprise. Seule la DRTEFP de votre région est compétente pour répondre à ces questions.

HANDICAP ET FORMATION :



(Conformément aux dispositions de la Loi handicap et accessibilité), toutes nos formations sont accessibles aux PSH sauf restriction liées à l'invalidité ou contre-indications médicales. Pour toute demande d'aménagement, faites-moi une demande de devis et de renseignement : br.formation.conseil@gmail.com

Référent Handicap Redouane Benhalilem.

SECOURISME AU TRAVAIL

FORMATION INITIAL SST SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL



TARIF Individuel : 190€ Net
TARIF groupe : 1700 € Net



OBJECTIF DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le Sauveteur Secouriste du Travail sera capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail et de mettre en application ses compétences en matière de prévention au profit de la santé et de la sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées.



Quel est le programme ? BLOC 1

- ✓ Présentation de la formation et de son organisation
- Le SST Acteur de la prévention au sein de son entreprise**
- ✓ Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- ✓ Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- ✓ Être capable de caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- ✓ Être capable de participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention
- ✓ Être capable de protéger de façon adaptée une situation d'accident
- ✓ Être capable d'examiner la victime afin de déterminer le résultat à atteindre et les actions à mettre en œuvre pour maintenir la victime en vie ou éviter une aggravation
- ✓ Être capable de garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime



Type de formation : Présentiel

Nombre de stagiaires :

De 4 à 10 participants.



Public concerné : Personnel devant exercer la fonction de SST dans son établissement



Durée : 14 heures.

Lieu : Intra ou inter entreprise



Prérequis : Maîtrise de la langue française

Conditions et délais d'accès à la formation : 2 jours à daté de la demande effectuée par email une réponse vous est faite (envois de informations modalités, programmes et devis.)



Animation / Encadrement :

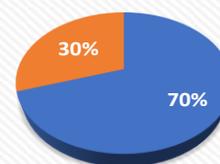
Formateur - SST - A jour de sa formation



Documents remis en fin de formation : Edition de la carte SST, fourni par l'INRS. Remise d'un aide-mémoire et d'un autocollant SST, Carte SST

Validité : 24 mois, Recyclage possible (MAC SST)

REPARTITION DES SAVOIRS



■ PRATIQUE ■ THEORIE



(Conformément aux dispositions de la Loi handicap et accessibilité), toutes nos formations sont accessibles aux PSH sauf restriction liées à l'inhabilité ou contres indications médicales. Pour toute demande d'aménagement, faites-moi une demande de devis et de renseignement :

br.formation.conseil@gmail.com Référent Handicap Redouane Benhalilem



Quel est le programme ? (Suite) BLOC 2

Être capable de secourir la victime de manière appropriée :

- + La victime saigne abondamment
- + La victime s'étouffe
- + La victime se plaint d'un malaise
- + La victime se plaint de brûlure
- + La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- + La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- + La victime ne répond pas mais elle respire
- + La victime ne répond pas et ne respire pas

Épreuves certificatives conforme à la grille INRS de certification des compétences du SST (Un certificat de SST sera délivré au candidat ayant participé activement à l'ensemble de la formation et ayant satisfait à l'évaluation certificative des compétences SST. Validité de 24 mois) *

Bilan de formation



Principaux moyens pédagogiques mobilisés :

- Plan d'intervention et Plan d'Actions Prévention afin de s'approprier les icones du SST
- Vidéoprojecteurs et support innovant et actualisés
- Maquillage, matériel de simulation



Les + de cette formation :

- Les temps de pratiques et mise en situation
- Son utilité pour tous les moments de la vie
- Prérequis pour certains accès à certaines formations
- Pédagogies et techniques d'animation variées

Références réglementaires :

Cette formation répond à certaines exigences du code du travail et est également, grâce à son contenu, conforme au programme de l'INRS Document de référence SST V8_01_2021, Guide des données techniques v4.07_2022, Manuel du Formateur SST juin 2020.

Code du travail **Article R4224-15**. ...En France, la présence de secouristes avec une formation est obligatoire.

Indicateurs de performances : Retrouvez les indicateurs des performances et des satisfactions sur le site :

<https://www.br-formation-conseil.fr/>



SECOURISME AU TRAVAIL

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES SST



TARIF Individuel : 120€ Net

TARIF groupe : 700 € Net



(MAC SST)

OBJECTIF DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le Sauveteur Secouriste du Travail sera capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail et de mettre en application ses compétences en matière de prévention au profit de la santé et de la sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées.

Quel est le programme ? BLOC 1

- ✓ Présentation de la formation et de son organisation

Le SST Acteur de la prévention au sein de son entreprise

- ✓ Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- ✓ Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- ✓ Être capable de caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- ✓ Être capable de participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention
- ✓ Être capable de protéger de façon adaptée une situation d'accident
- ✓ Être capable d'examiner la victime afin de déterminer le résultat à atteindre et les actions à mettre en œuvre pour maintenir la victime en vie ou éviter une aggravation
- ✓ Être capable de garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime



Type de formation : Présentiel

Nombre de stagiaires :

De 4 à 10 participants.



Public concerné : Personnel devant exercer la fonction de SST dans son établissement



Durée : 7 heures.

Lieu : Intra ou inter entreprise



Prérequis : Maîtrise de la langue française être SST.

Conditions et délais d'accès à la formation : 2 jours à daté de la demande effectuée par email une réponse vous est faite (envois de informations modalités, programmes et devis.)



Animation / Encadrement :

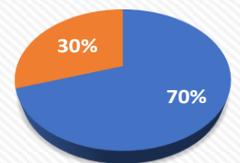
Formateur - SST - A jour de sa formation



Documents remis en fin de formation : Edition de la carte SST, fourni par l'INRS. Remise d'un aide-mémoire et d'un autocollant SST, Carte SST

Validité : 24 mois, Recyclage possible (MAC SST)

REPARTITION DES SAVOIRS



■ PRATIQUE ■ THEORIE



(Conformément aux dispositions de la Loi handicap et accessibilité), toutes nos formations sont accessibles aux PSH sauf restriction liées à l'inhabilité ou contres indications médicales. Pour toute demande d'aménagement, faites-moi une demande de devis et de renseignement :

br.formation.conseil@gmail.com Référent Handicap Redouane Benhalilem



Quel est le programme ? (Suite) BLOC 2

Être capable de secourir la victime de manière appropriée :

- + La victime saigne abondamment
- + La victime s'étouffe
- + La victime se plaint d'un malaise
- + La victime se plaint de brûlure
- + La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- + La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- + La victime ne répond pas mais elle respire
- + La victime ne répond pas et ne respire pas

Épreuves certificatives conforme à la grille INRS de certification des compétences du SST (Un certificat de SST sera délivré au candidat ayant participé activement à l'ensemble de la formation et ayant satisfait à l'évaluation certificative des compétences SST. Validité de 24 mois) *

Bilan de formation



Principaux moyens pédagogiques mobilisés :

- Plan d'intervention et Plan d'Actions Prévention afin de s'approprier les icones du SST
- Vidéoprojecteurs et support innovant et actualisés
- Maquillage, matériel de simulation



Les + de cette formation :

- Les temps de pratiques et mise en situation
- Son utilité pour tous les moments de la vie
- Prérequis pour certains accès à certaines formations
- Pédagogies et techniques d'animation variées

Références réglementaires :

Cette formation répond à certaines exigences du code du travail et est également, grâce à son contenu, conforme au programme de l'INRS Document de référence SST V8_01_2021, Guide des données techniques v4.07_2022, Manuel du Formateur SST juin 2020.

Code du travail **Article R4224-15**. ...En France, la présence de secouristes avec une formation est obligatoire.

Indicateurs de performances : Retrouvez les indicateurs des performances et des satisfactions sur le site :

<https://www.br-formation-conseil.fr/>



BR. FORMATION.CONSEIL – 06 23 98 00 03

E-Mail : br.formation.conseil@gmail.com

N° Siret 90495800018 Code APE : 8559A

“Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro :

75331175933, auprès du préfet de région de Nouvelle Aquitaine”

V1.2 MISE A JOUR 1/10/2023

FORMATION PSC

PREVENTION SECOURS CITOYEN

SOUS COUVERT D'UNE ASSOCIATION DE SECURITE CIVILE



TARIF Individuel : 65€ Net

TARIF groupe : 600 € Net

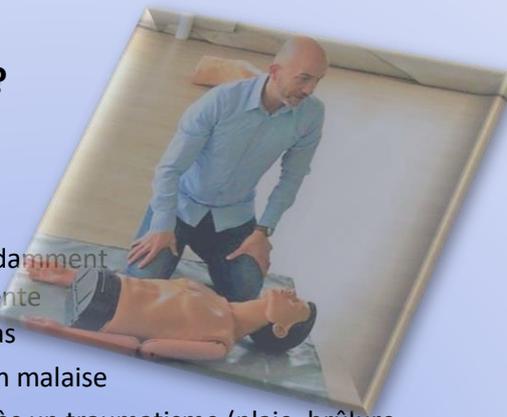


OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation a pour but d'apprendre aux participants à réagir face à une situation d'accident en mettant en œuvre des gestes de secours permettant d'éviter l'aggravation de l'état de la victime dans l'attente des services de secours

Quel est le programme ?

- La protection
- L'alerte
- La victime s'étouffe
- La victime saigne abondamment
- La victime est inconsciente
- La victime ne respire pas
- La victime se plaint d'un malaise
- La victime se plaint après un traumatisme (plaie, brûlure, atteinte des os et des articulations...)



Bilan de formation

Principaux moyens pédagogiques mobilisés :

- Mannequins de formation / référentiel national
- Vidéoprojecteurs et support innovant et actualisés
- Maquillage, matériel de simulation



Les + de cette formation :

- Les temps de pratiques et mise en situation
- Son utilité pour tous les moments de la vie
- Prérequis pour certains accès à certaines formations
- Pédagogies et techniques d'animation variées

Références réglementaires : Code du travail

Article R4224-15. ...En France, la présence de secouristes avec une formation est obligatoire.

Article R4224-14 Les lieux de travail sont équipés d'un matériel de premiers secours adapté à la nature des risques et facilement accessible.

Indicateurs de performances : Retrouvez les indicateurs des performances et des satisfactions sur le site :

<https://www.br-formation-conseil.fr/>



Type de formation : Présentiel



Nombre de stagiaires :

De 6 à 10 participants.

Public concerné :

Tout citoyen ou salarié



Durée : 7 heures.

Lieu : Intra ou inter entreprise



Prérequis : Avoir 11 ans minimum

Conditions et délais d'accès à la formation : 2 jours à daté de la demande effectuée par email une réponse vous est faite (envois de informations modalités, programmes et devis.)



Animation / Encadrement :

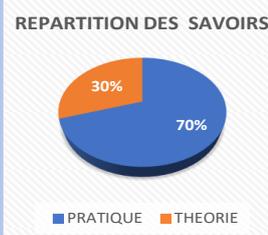
Formateur - Titulaire du diplôme PIC F - Titulaire du diplôme PAE PSC



Documents remis en fin de formation : Attestation de réussite ou de présence à la formation PSC Livret pédagogique reprenant les informations clés de la formation Envoi du certificat PSC après édition.

Références réglementaires :

Arrêté du 16 JUN 2024



BR. FORMATION.CONSEIL – 06 23 98 00 03

E-Mail : br.formation.conseil@gmail.com

N° Siret 90495800018 Code APE : 8559A

“Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro :

75331175933, auprès du préfet de région de Nouvelle Aquitaine”

V1.2 MISE A JOUR 1/10/2023

(Conformément aux dispositions de la Loi handicap et accessibilité), toutes nos formations sont accessibles aux PSH sauf restriction liées à l'inhabilité ou contres indications médicales. Pour toute demande d'aménagement, faites-moi une demande de devis et de renseignement : br.formation.conseil@gmail.com Référent Handicap Redouane Benhalilem



OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation a pour but d'apprendre aux participants à réagir face à une situation d'accident en mettant en œuvre des gestes de secours permettant d'éviter l'aggravation de l'état de la victime dans l'attente des services de secours

Quel est le programme ?

- La victime est inconsciente et ne respire pas

Bilan de formation



Principaux moyens pédagogiques mobilisés :

- Mannequins de formation / référentiel national
- Vidéoprojecteurs et support innovant et actualisés
- Défibrillateur de formation



Les + de cette formation :

- Les temps de pratiques et mise en situation
- Son utilité pour tous les moments de la vie
- Pédagogies et techniques d'animation variées

Références réglementaires : Code du travail

Article R4224-15. ...En France, la présence de secouristes avec une formation est obligatoire.

Article R4224-14 Les lieux de travail sont équipés d'un matériel de premiers secours adapté à la nature des risques et facilement accessible.

Indicateurs de performances : Retrouvez les indicateurs des performances et des satisfactions sur le site :

<https://www.br-formation-conseil.fr/>



Type de formation : Présentiel

Nombre de stagiaires :

De 6 à 10 participants.



Public concerné : Tout citoyen ou salarié



Durée : 2h heures.

Lieu : Intra ou inter entreprise



Prérequis : Maîtrise de la langue française

Conditions et délais d'accès à la formation : 2 jours à date de la demande effectuée par email une réponse vous est faite (envois de informations modalités, programmes et devis.)



Animation / Encadrement :

Formateur - Titulaire du diplôme PIC F - Titulaire du diplôme PAE PSC



Documents remis en fin de formation : Attestation de formation Livret pédagogique reprenant les informations clés de.

REPARTITION DES SAVOIRS



■ PRATIQUE ■ THEORIE



FORMATION PREMIERS SECOURS « PETITE ENFANCE »



TARIF Individuel : 50€ TTC

TARIF groupe : 450 € TTC



OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation a pour but d'apprendre aux participants à réagir face à une situation d'accident concernant des **NOURRISSONS** ou **ENFANTS EN BAS AGES**, en mettant en œuvre des gestes de secours permettant d'éviter l'aggravation de l'état de la victime dans l'attente des services de secours

Quel est le programme ?

- Se protéger et protéger
- Examiner
- Alerter de manière précoce
- L'enfant ou le nourrisson qui saigne abondamment
- L'enfant ou le nourrisson qui s'étouffe
- L'enfant ou le nourrisson qui ne se sent pas bien ou est malade
- L'enfant ou le nourrisson qui se plaint de brûlure
- L'enfant ou le nourrisson qui se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements
- L'enfant ou le nourrisson qui se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- L'enfant ou le nourrisson qui ne répond pas et respire
- L'enfant ou le nourrisson qui ne répond pas et ne respire pas
- Définition et protocoles sur les pathologies infantiles : l'hyperthermie, la crise convulsive, la déshydratation, le Spasme du sanglot, la mort subite, les piqûres d'insectes, l'allergie, l'asthmes

Bilan de formation



Principaux moyens pédagogiques mobilisés :

- Mannequins de formation / référentiel national
- Vidéoprojecteurs et support innovant et actualisés
- Maquillage, matériel de simulation



Les + de cette formation :

- Les temps de pratiques et mise en situation
- Son utilité pour tous les moments de la vie
- Prérequis pour certains accès à certaines formations
- Pédagogies et techniques d'animation variées



Type de formation : Présentiel

Nombre de stagiaires :

De 6 à 10 participants.

Public concerné :

Professionnel(le)s de la petite enfance



Durée : 7 heures.

Lieu : Intra ou inter entreprise

Prérequis : Avoir 11 ans minimum



Conditions et délais d'accès à la formation : 15 jours à daté de la demande effectuée par email une réponse vous est faite (envois de informations modalités, programmes et devis.)



Animation / Encadrement :

Formateur - Titulaire du diplôme PIC F - Titulaire du diplôme PAE PSC

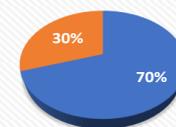


Documents remis en fin de formation : Attestation de FORMATION

Livret pédagogique reprenant les informations clés de la formation
Envoi du certificat PSC après édition

Références réglementaires : référentiels de secourisme du ministère de l'intérieur.

REPARTITION DES SAVOIRS



■ PRATIQUE ■ THEORIE



BR. FORMATION.CONSEIL – 06 23 98 00 03

E-Mail : br.formation.conseil@gmail.com

N° Siret 90495800018 Code APE : 8559A

"Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro :

75331175933, auprès du préfet de région de Nouvelle Aquitaine"

V1.2 MISE A JOUR 1/10/2023

(Conformément aux dispositions de la Loi handicap et accessibilité), toutes nos formations sont accessibles aux PSH sauf restriction liées à l'inhabilité ou contres indications médicales. Pour toute demande d'aménagement, faites-moi une demande de devis et de renseignement : br.formation.conseil@gmail.com Référent Handicap Redouane Benhalilem



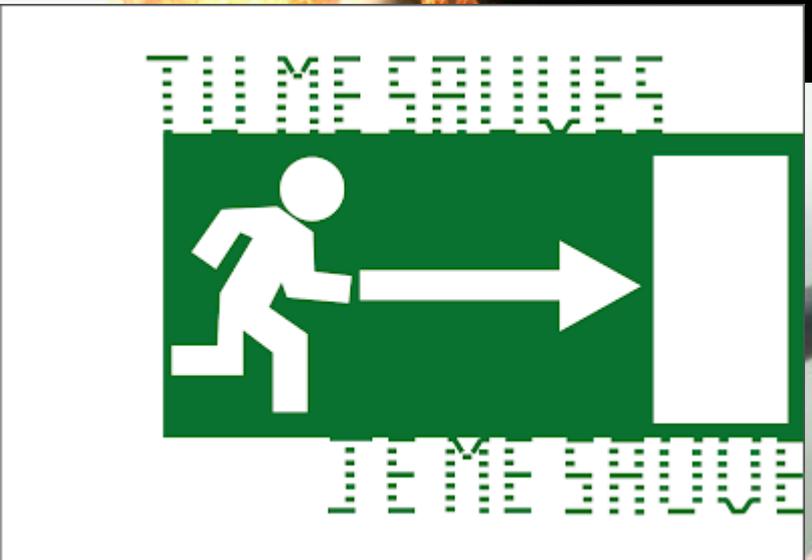
FORMATIONS INCENDIE

FORMATIONS ÉVACUATION

MISE EN CONFORMITE

MISSIONS RUS PRÉVENTION INCENDIE

ACCOMPAGNEMENT ERP-ERT



FORMATION INCENDIE

MODULE MANIPLATION EXTINCTEUR



OBJECTIF DE LA FORMATION

Au terme de la formation, les participants seront réagis face à un départ de feu dans l'entreprise. Ils sauront choisir et utiliser rapidement et efficacement un extincteur approprié à la classe de feu rencontrée.

Quel est le programme ?

- Être capable d'identifier et de déclencher l'alarme incendie
- Être capable de choisir et de mettre en œuvre rapidement et efficacement un extincteur
- Le triangle du feu
- Les classes de feu
- Les dangers de l'incendie pour l'homme
- Rôle du premier témoin
- Les types d'extincteur et leurs utilisations

Partie pratique* :

Cette formation est suivie d'un enseignement pratique avec une extinction de feu à l'aide de plusieurs types d'extincteur*.

Bilan de formation



Principaux moyens pédagogiques mobilisés :

- Extincteur et bac à feu/ Machine à fumée froide
- Vidéoprojecteurs et support innovant et actualisés



Les + de cette formation :

- Les temps de pratiques et mise en situation
- Manipulation des extincteurs sur feu réel
- Pédagogies et techniques d'animation variées

Références réglementaires : Article R4227-28, R4227-39, R4141-11, L4121-1, L4121-2, L4121-3, L4121-5, R4141-3 et R4141-13 du code du travail, ARRÊTÉ du 25 juin 1980) (Programme de formation conforme aux recommandations de l'APSAD R6, R4 – Code du travail R4227-28)

TARIF Individuel : 55€ TTC

TARIF groupe : 450 € TTC



Type de formation : Présentiel

Nombre de stagiaires :

De 6 à 10 participants.



Public concerné : Tous salariés de l'entreprise.



Durée : 2,5 heures à 3 heures.

Lieu : Intra

Prérequis : Avoir 11 ans minimum



Conditions et délais d'accès à la formation : 15 jours à daté de la demande effectuée par email une réponse vous est faite (envois de informations modalités, programmes et devis.)



Animation / Encadrement :

Formateur - INCENDIE



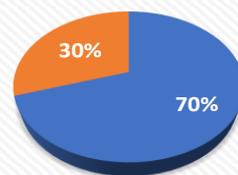
Documents remis en fin de formation : Attestation de stage ou de présence Livret pédagogique reprenant les informations clés de la formation.

Indicateurs de performances :

Retrouvez les indicateurs des performances et des satisfactions sur le site :

<https://www.br-formation-conseil.fr/>

REPARTITION DES SAVOIRS



■ PRATIQUE ■ THEORIE



BR. FORMATION.CONSEIL – 06 23 98 00 03

E-Mail : br.formation.conseil@gmail.com

N° Siret 90495800018 Code APE : 8559A

“Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro :

75331175933, auprès du préfet de région de Nouvelle Aquitaine”

V1.2 MISE A JOUR 1/10/2023

(Conformément aux dispositions de la Loi handicap et accessibilité), toutes nos formations sont accessibles aux PSH sauf restriction liées à l'inhabilité ou contres indications médicales. Pour toute demande d'aménagement, faites-moi une demande de devis et de renseignement : br.formation.conseil@gmail.com Réfèrent Handicap Redouane Benhalilem

FORMATION INCENDIE

EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION (EPI) (MODULE COURT)



OBJECTIF DE LA FORMATION

Au terme de la formation, les participants seront réagis face à un départ de feu dans l'entreprise ou l'ERP. Ils sauront choisir et utiliser rapidement et efficacement un extincteur approprié à la classe de feu rencontrée. **Savoir diriger une évacuation**, d'alerter les secours et de **connaître les règles d'organisation de prévention incendie au sein de votre entreprise**

Quel est le programme ?

- Rôle et place de l'EPI au sein d'une entreprise,
- Risque incendie Les causes et conséquences
- Le triangle du feu Les classes de feu
- Les moyens de lutte contre l'incendie (présentation des différents moyens présents au sein de l'établissement)
- L'alarme et l'alerte L'évacuation
- Rôle des guides et serre-files, Chargé des PMR
- Description de vos consignes en cas d'incendie

Partie pratique* :

Cette formation est suivie d'un enseignement pratique avec une extinction de feu à l'aide de plusieurs types d'extincteur* (Eau et Co2), et d'une visite de l'établissement Déclencher l'alarme Passer l'alerte Identifier et couper les énergies Visite de vos installations de sécurité

Bilan de formation



Principaux moyens pédagogiques mobilisés :

- Extincteur et bac à feu/ Machine à fumée froide
- Vidéoprojecteurs et support innovant et actualisés



Les + de cette formation :

- Les temps de pratiques et mise en situation
- Manipulation des extincteurs sur feu réel
- Pédagogies et techniques d'animation variées

Références réglementaires : Article R4227-28, R4227-39, R4141-11, L4121-1, L4121-2, L4121-3, L4121-5, R4141-3 et R4141-13 du code du travail, (ARRÊTÉ du 25 juin 1980) (Programme de formation conforme aux recommandations de l'APSAD R6, R4 – Code du travail R4227-28)

TARIF Individuel : 65€ TTC

TARIF groupe : 490 € TTC



Type de formation : Présentiel

Nombre de stagiaires :

De 6 à 10 participants.



Public concerné : Tous salariés de l'entreprise ou de l'établissement.



Durée : 3 heures.

Lieu : Intra

Prérequis : Maîtrise de la langue française



Conditions et délais d'accès à la formation : 2 jours à daté de la demande effectuée par email une réponse vous est faite (envois de informations modalités, programmes et devis.)



Animation / Encadrement : Formateur - INCENDIE



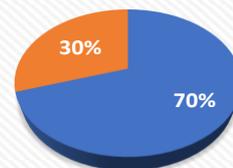
Documents remis en fin de formation : Attestation de stage ou de présence Livret pédagogique reprenant les informations clés de la formation.

Indicateurs de performances :

Retrouvez les indicateurs des performances et des satisfactions sur le site :

<https://www.br-formation-conseil.fr/>

REPARTITION DES SAVOIRS



■ PRATIQUE ■ THEORIE



BR. FORMATION.CONSEIL – 06 23 98 00 03

E-Mail : br.formation.conseil@gmail.com

N° Siret 90495800018 Code APE : 8559A

"Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro :

75331175933, auprès du préfet de région de Nouvelle Aquitaine"

V1.2 MISE A JOUR 1/10/2023

(Conformément aux dispositions de la Loi handicap et accessibilité), toutes nos formations sont accessibles aux PSH sauf restriction liées à l'inhabilité ou contres indications médicales. Pour toute demande d'aménagement, faites-moi une demande de devis et de renseignement : br.formation.conseil@gmail.com Référent Handicap Redouane Benhalilem

FORMATION INCENDIE

**MODULE SPECIFIQUE
ERP DE TYPE O HOTEL
RESIDENCE HOTELIERE**



TARIF Individuel : 65€ TTC
TARIF groupe : 450 € TTC



OBJECTIF DE LA FORMATION

Connaître les risques particuliers d'un hôtel ou d'une résidence hôtelière en matière de sécurité incendie • Appréhender les grands principes de la prévention incendie • Savoir agir devant un début d'incendie • Connaître le rôle de chacun et savoir procéder à l'évacuation du public et du personnel en appliquant les consignes • Manipuler un extincteur

Quel est le programme ?

Le feu et la prévention Les principales causes d'incendie • Les effets de l'incendie sur l'homme • Le triangle du feu • Les modes de propagation • Les objectifs de la prévention • Le contexte réglementaire

Le service de sécurité incendie Le contexte réglementaire des hôtels • Le service de sécurité incendie • Les risques particuliers des hôtels

Protection, alarme et alerte des secours La protection individuelle face à un incendie • Le système de sécurité incendie (SSI) • La levée de doute • Prévenir et accueillir les secours

Exercice d'évacuation sur site La procédure d'évacuation du site • Organisation d'un exercice d'évacuation • Débriefing en salle

Partie pratique* :

Cette formation est suivie d'un enseignement pratique avec une extinction de feu à l'aide de plusieurs types d'extincteur* (Eau et Co2), et d'une visite de l'établissement Déclencher l'alarme Passer l'alerte Identifier et couper les énergies **Visite de vos installations de sécurité**

Matériel de formation

Principaux moyens pédagogiques mobilisés :

- Extincteur et bac à feu/ Machine à fumée froide
- Vidéoprojecteurs et support innovant et actualisés

Les + de cette formation :

- Les temps de pratiques et mise en situation
- Manipulation des extincteurs sur feu réel
- Pédagogies et techniques d'animation variées

Références réglementaires : Article R4227-28, R4227-39, R4141-11, L4121-1, R4141-3 et R4141-13 du code du travail, ARRÊTÉ du 25 juin 1980, Le règlement de sécurité des ERP des hôtels (art. PO 7 et O 24) oblige à former le personnel en matière de sécurité, régulièrement en 1er groupe et au moins deux fois par an en 2ème groupe.



Type de formation : Présentiel

Nombre de stagiaires :

De 6 à 10 participants.



Public concerné : Tous salariés de l'établissement.



Durée : 3 heures.

Lieu : Intra

Prérequis : Maîtrise de la langue française



Conditions et délais d'accès à la formation : 2 jours à daté de la demande effectuée par email une réponse vous est faite (envois de informations modalités, programmes et devis.)



Animation / Encadrement : Formateur - INCENDIE



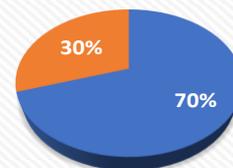
Documents remis en fin de formation : Attestation de stage ou de présence Livret pédagogique reprenant les informations clés de la formation.

Indicateurs de performances :

Retrouvez les indicateurs des performances et des satisfactions sur le site :

<https://www.br-formation-conseil.fr/>

REPARTITION DES SAVOIRS



■ PRATIQUE ■ THEORIE



BR. FORMATION.CONSEIL – 06 23 98 00 03

E-Mail : br.formation.conseil@gmail.com

N° Siret 90495800018 Code APE : 8559A

"Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro :

75331175933, auprès du préfet de région de Nouvelle Aquitaine"

V1.2 MISE A JOUR 1/10/2023

(Conformément aux dispositions de la Loi handicap et accessibilité), toutes nos formations sont accessibles aux PSH sauf restriction liées à l'inhabilité ou contres indications médicales. Pour toute demande d'aménagement, faites-moi une demande de devis et de renseignement : br.formation.conseil@gmail.com Référent Handicap Redouane Benhalilem

EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION (EPI) (MODULE LONG)



OBJECTIF DE LA FORMATION

Au terme de la formation, les participants seront réagis face à un départ de feu dans l'entreprise. Ils sauront choisir et utiliser rapidement et efficacement un extincteur approprié à la classe de feu rencontrée. Savoir diriger une évacuation, d'alerter les secours et de connaître les règles d'organisation de prévention incendie au sein de votre entreprise

Quel est le programme ?

- Être capable de donner l'alerte rapidement.
- Utiliser les moyens de première intervention pour faire face à un feu.
- Connaissance du signal d'alarme, des cheminements et de la conduite à tenir pour mener à bien une évacuation.
- Désignation du personnel, connaissance de leurs missions, des techniques et des consignes de sécurité.
- Rôle des Guide-files, Serre-files et du Responsable d'évacuation
- Être capable de localiser un départ de feu via **le Système de Sécurité Incendie (SSI)**

Partie pratique* :

Cette formation est suivie d'un enseignement pratique avec une extinction de feu à l'aide de plusieurs types d'extincteur* (Eau et Co2), et d'une visite de l'établissement pour des mise en situation.

Bilan de formation



Principaux moyens pédagogiques mobilisés :

- Extincteur et bac à feu/ Machine à fumée froide
- Vidéoprojecteurs et support innovant et actualisés



Les + de cette formation :

- Les temps de pratiques et mise en situation
- Manipulation des extincteurs sur feu réel
- Pédagogies et techniques d'animation variées

Références réglementaires : Article R4227-28, R4227-39, R4141-11, L4121-1, L4121-2, L4121-3, L4121-5, R4141-3 et R4141-13 du code du travail, ARRÊTÉ du 25 juin 1980) (Programme de formation conforme aux recommandations de l'APSAD R6, R4 – Code du travail R4227-28)

TARIF Individuel : 75€ TTC

TARIF groupe : 650€ TTC



Type de formation : Présentiel

Nombre de stagiaires :



De 6 à 10 participants.

Public concerné : Tous salariés de l'entreprise.



Durée : 7 heures.

Lieu : Intra

Prérequis : Maîtrise de la langue française



Conditions et délais d'accès à la formation : 15 jours à daté de la demande effectuée par email une réponse vous est faite (envois de informations modalités, programmes et devis.)



Animation / Encadrement : Formateur - INCENDIE



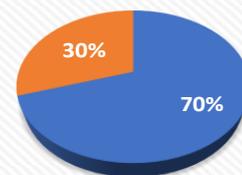
Documents remis en fin de formation : Attestation de stage ou de présence Livret pédagogique reprenant les informations clés de la formation.

Indicateurs de performances :

Retrouvez les indicateurs des performances et des satisfactions sur le site :

<https://www.br-formation-conseil.fr/>

REPARTITION DES SAVOIRS



■ PRATIQUE ■ THEORIE



BR. FORMATION.CONSEIL – 06 23 98 00 03

E-Mail : br.formation.conseil@gmail.com

N° Siret 90495800018 Code APE : 8559A

"Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro :

75331175933, auprès du préfet de région de Nouvelle Aquitaine"

V1.2 MISE A JOUR 1/10/2023

(Conformément aux dispositions de la Loi handicap et accessibilité), toutes nos formations sont accessibles aux PSH sauf restriction liées à l'inhabilité ou contres indications médicales. Pour toute demande d'aménagement, faites-moi une demande de devis et de renseignement : br.formation.conseil@gmail.com Référent Handicap Redouane Benhalilem

FORMATION INCENDIE

EQUIPIER DE SECONDE INTERVENTION (ESI)



OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation a pour but de **compléter** les notions de base concernant l'incendie. Au terme de la formation, les participants seront capables de réagir face à un déclenchement d'alarme incendie dans l'entreprise en se rendant au Système de Sécurité Incendie (SSI) pour localiser le feu et en prenant les mesures appropriées et **utiliser l'ensemble des moyens de secours présents dans l'entreprise en équipe.**

Quel est le programme ?

- Être capable de donner l'alerte rapidement.
- Utiliser les moyens de première intervention pour faire face à un feu, extincteur et **RIA (Robinet Incendie Armé)**.
- Connaissance du signal d'alarme, des cheminements et de la conduite à tenir pour mener à bien une évacuation.
- Désignation du personnel, connaissance de leurs missions, des techniques et des consignes de sécurité.
- Rôle des Guide-files, Serre-files et du Responsable d'évacuation
- Être capable de localiser un départ de feu via **le Système de Sécurité Incendie (SSI)**

Partie pratique* :

Cette formation est suivie d'un enseignement pratique avec une extinction de feu à l'aide de plusieurs types d'extincteur* (Eau et Co2), et d'une visite de l'établissement pour des mise en situation.

Bilan de formation



Principaux moyens pédagogiques mobilisés :

- Extincteur et bac à feu/ Machine à fumée froide/couverture anti-feu
- Vidéoprojecteurs et support innovant et actualisés



Les + de cette formation :

- Les temps de pratiques et mise en situation
- Manipulation des extincteurs sur feu réel et/ou RIA ;
- Pédagogies et techniques d'animation variées

Références réglementaires : Article R4227-28, R4227-39, R4141-11, L4121-1, L4121-2, L4121-3, L4121-5, R4141-3 et R4141-13 du code du travail, (ARRÊTÉ du 25 juin 1980) (Programme de formation conforme aux recommandations de l'APSAD R6, R4 – Code du travail R4227-28)

TARIF Individuel : 75€ TTC

TARIF groupe : 650 € TTC



Type de formation : Présentiel

Nombre de stagiaires :

De 6 à 10 participants.



Public concerné : Tous salariés de l'entreprise.



Durée : 7 heures.

Lieu : Intra

Prérequis : Avoir suivi une formation EPI



Conditions et délais d'accès à la formation : 15 jours à daté de la demande effectuée par email une réponse vous est faite (envois de informations modalités, programmes et devis.)



Animation / Encadrement : Formateur - INCENDIE



Documents remis en fin de formation : Attestation de stage ou de présence Livret pédagogique reprenant les informations clés de la formation.

Indicateurs de performances :

Retrouvez les indicateurs des performances et des satisfactions sur le site :

<https://www.br-formation-conseil.fr/>

REPARTITION DES SAVOIRS



■ PRATIQUE ■ THEORIE



BR. FORMATION.CONSEIL – 06 23 98 00 03

E-Mail : br.formation.conseil@gmail.com

N° Siret 90495800018 Code APE : 8559A

"Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro :

75331175933, auprès du préfet de région de Nouvelle Aquitaine"

V1.2 MISE A JOUR 1/10/2023

(Conformément aux dispositions de la Loi handicap et accessibilité), toutes nos formations sont accessibles aux PSH sauf restriction liées à l'inhabilité ou contres indications médicales. Pour toute demande d'aménagement, faites-moi une demande de devis et de renseignement : br.formation.conseil@gmail.com Référent Handicap Redouane Benhalilem

FORMATION ÉVACUATION

EQUIPIER D'ÉVACUATION (GUIDE FILE SERRE FILE)



TARIF Individuel : 45€ TTC

TARIF groupe : 390 € TTC



OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation a pour but d'apprendre aux participants comment s'organise une évacuation de locaux, ainsi que les conduites à adopter au niveau de la mise en sécurité des personnes en cas départ de feu, ou en cas d'audition de l'alarme incendie. Cette formation répond à certaines exigences du code du travail et est également, conforme à l'APSAD R6 (code des assureurs) et à l'ARRÊTÉ du 25 juin 1980 règlement incendie pour les ERP établissement recevant du public.

Quel est le programme ?

- Appréhender les risques liés aux fumées d'incendie
- Connaitre les moyens d'alarme et d'alerte concourant à une évacuation rapide
- Identifier les anomalies pouvant ralentir ou empêcher une évacuation
- Connaitre les différents rôles du personnel en cas d'alarme incendie dans l'établissements.
- Être capable de mettre en application les consignes lors d'une évacuation

Partie pratique* :

Cette formation est suivie d'un enseignement pratique avec une visite de l'établissement pour des mise en situation.



Principaux moyens pédagogiques mobilisés :

- Machine a fumée froide/Alarme mobile et exercice
- Vidéoprojecteurs et support innovant et actualisés



Les + de cette formation :

- Les temps de pratiques et mise en situation
- Pédagogies et techniques d'animation variées
- Mise en situation pratique

Références réglementaires : Article R4227-28, R4227-39, R4141-11, L4121-1, L4121-2, L4121-3, L4121-5, R4141-3 et R4141-13 du code du travail, ARRÊTÉ du 25 juin 1980) (Programme de formation conforme aux recommandations de l'APSAD R6, R4 – Code du travail R4227-28)



Type de formation : Présentiel



Nombre de stagiaires :

De 6 à 10 participants.



Public concerné : Tous salariés de l'entreprise.

Durée : 3 heures.

Lieu : Intra

Prérequis : Maîtrise de la langue française



Conditions et délais d'accès à la formation : 15 jours à daté de la demande effectuée par email une réponse vous est faite (envois de informations modalités, programmes et devis.)



Animation / Encadrement : Formateur - INCENDIE



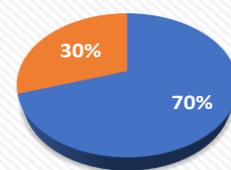
Documents remis en fin de formation : Attestation de stage ou de présence Livret pédagogique reprenant les informations clés de la formation.

Indicateurs de performances :

Retrouvez les indicateurs des performances et des satisfactions sur le site :

<https://www.br-formation-conseil.fr/>

REPARTITION DES SAVOIRS



■ PRATIQUE ■ THEORIE



BR. FORMATION.CONSEIL – 06 23 98 00 03

E-Mail : br.formation.conseil@gmail.com

N° Siret 90495800018 Code APE : 8559A

"Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro :

75331175933, auprès du préfet de région de Nouvelle Aquitaine"

V1.2 MISE A JOUR 1/10/2023

(Conformément aux dispositions de la Loi handicap et accessibilité), toutes nos formations sont accessibles aux PSH sauf restriction liées à l'inhabilité ou contres indications médicales. Pour toute demande d'aménagement, faites-moi une demande de devis et de renseignement : br.formation.conseil@gmail.com Référent Handicap Redouane Benhalilem

FORMATION ÉVACUATION

EQUIPIER D'ÉVACUATION ERP DE TYPE J ET U



TARIF Individuel : 45€ TTC
TARIF groupe : 400 € TTC



OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation a pour but d'apprendre aux participants comment s'organise une évacuation de locaux, ainsi que les conduites à adopter au niveau de la mise en sécurité des personnes en cas départ de feu, ou en cas d'audition de l'alarme incendie. **Formation spécifiquement destinée aux établissements recevant du public de type j et U maison de retraite EHPAD établissements de soins ou recevant des personnes handicapées**

Quel est le programme ?

- Appréhender les risques liés aux fumées d'incendie
- Connaître les moyens d'alarme et d'alerte concourant à une évacuation rapide
- Identifier les anomalies pouvant ralentir ou empêcher une évacuation
- Connaître les différents rôles du personnel en cas d'alarme incendie dans l'établissements.
- Être capable de mettre en application les consignes lors d'une évacuation

Partie pratique* :

Cette formation est suivie d'un enseignement pratique avec une visite de l'établissement pour des mise en situation.

Bilan de formation

Principaux moyens pédagogiques mobilisés :



- Machine a fumée froide/Alarme mobile et exercice
- Vidéoprojecteurs et support innovant et actualisés

Les + de cette formation :

-  Les temps de pratiques et mise en situation
- Pédagogies et techniques d'animation variées
- Mise en situation pratique

Références règlementaires : Article R4227-28, R4227-39, R4141-11, L4121-1, L4121-2, L4121-3, L4121-5, R4141-3 et R4141-13 du code du travail, ARRÊTÉ du 25 juin 1980) (Programme de formation conforme aux recommandations de l'APSAD R6, R4 – Code du travail R4227-28)



Type de formation : Présentiel



Nombre de stagiaires :

De 6 à 10 participants.



Public concerné : Tous salariés de l'entreprise.

Durée : 3 heures.

Lieu : Intra

Prérequis : Maîtrise de la langue française



Conditions et délais d'accès à la formation : 15 jours à daté de la demande effectuée par email une réponse vous est faite (envois de informations modalités, programmes et devis.)



Animation / Encadrement : Formateur - INCENDIE



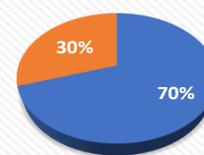
Documents remis en fin de formation : Attestation de stage ou de présence Livret pédagogique reprenant les informations clés de la formation.

Indicateurs de performances :

Retrouvez les indicateurs des performances et des satisfactions sur le site :

<https://www.br-formation-conseil.fr/>

REPARTITION DES SAVOIRS



■ PRATIQUE ■ THEORIE



BR. FORMATION.CONSEIL – 06 23 98 00 03

E-Mail : br.formation.conseil@gmail.com

N° Siret 90495800018 Code APE : 8559A

"Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro :

75331175933, auprès du préfet de région de Nouvelle Aquitaine"

V1.2 MISE A JOUR 1/10/2023

(Conformément aux dispositions de la Loi handicap et accessibilité), toutes nos formations sont accessibles aux PSH sauf restriction liées à l'inhabilité ou contres indications médicales. Pour toute demande d'aménagement, faites-moi une demande de devis et de renseignement : br.formation.conseil@gmail.com Référent Handicap Redouane Benhalilem

FORMATION ÉVACUATION

RESPONSABLE D'ÉVACUATION



OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation a pour but d'apprendre aux participants comment s'organiser une évacuation de locaux, ainsi que les conduites à adopter au niveau de la mise en sécurité des personnes en cas départ de feu, ou en cas d'audition de l'alarme incendie. Cette formation répond à certaines exigences du code du travail et est également, grâce à son contenu, conforme à l'APSAD R6 (code des assureurs).

Quel est le programme ?

- Connaître le cadre réglementaire de son établissement
- Connaître les moyens d'alarme et d'alerte concourant à une évacuation rapide
- Identifier les anomalies pouvant ralentir ou empêcher une évacuation
- Connaître les différents rôles du personnel en cas d'alarme incendie dans l'établissements.
- Être capable de mettre en application les consignes et de rédiger une procédure adaptée à son établissement.

Partie pratique* :

Cette formation est suivie d'un enseignement pratique avec une visite de l'établissement pour des mise en situation.

Bilan de formation



Principaux moyens pédagogiques mobilisés :

- Machine à fumée froide/Alarme mobile et exercice
- Vidéoprojecteurs et support innovant et actualisés



Les + de cette formation :

- Les temps de pratiques et mise en situation
- Pédagogies et techniques d'animation variées
- Mise en situation pratique

Références réglementaires : Article R4227-28, R4227-39, R4141-11, L4121-1, L4121-2, L4121-3, L4121-5, R4141-3 et R4141-13 du code du travail, ARRÊTÉ du 25 juin 1980) (Programme de formation conforme aux recommandations de l'APSAD R6, R4 – Code du travail R4227-28)

TARIF Individuel : 75€ TTC

TARIF groupe : 625 € TTC



Type de formation : Présentiel

Nombre de stagiaires :

De 6 à 10 participants.



Public concerné : Responsables de service ou d'établissement



Durée : 7 heures.

Lieu : Intra

Prérequis : Maîtrise de la langue française



Conditions et délais d'accès à la formation : 15 jours à daté de la demande effectuée par email une réponse vous est faite (envois de informations modalités, programmes et devis.)



Animation / Encadrement : Formateur - INCENDIE



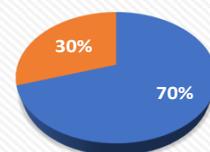
Documents remis en fin de formation : Attestation de stage ou de présence Livret pédagogique reprenant les informations clés de la formation.

Indicateurs de performances :

Retrouvez les indicateurs des performances et des satisfactions sur le site :

<https://www.br-formation-conseil.fr/>

REPARTITION DES SAVOIRS



■ PRATIQUE ■ THEORIE



BR. FORMATION.CONSEIL – 06 23 98 00 03

E-Mail : br.formation.conseil@gmail.com

N° Siret 90495800018 Code APE : 8559A

"Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro :

75331175933, auprès du préfet de région de Nouvelle Aquitaine"

V1.2 MISE A JOUR 1/10/2023

(Conformément aux dispositions de la Loi handicap et accessibilité), toutes nos formations sont accessibles aux PSH sauf restriction liées à l'inhabilité ou contres indications médicales. Pour toute demande d'aménagement, faites-moi une demande de devis et de renseignement : br.formation.conseil@gmail.com Référent Handicap Redouane Benhalilem

PRODUITS CHIMIQUES



**RESPECTEZ
LES CONSIGNES
DE SECURITE**

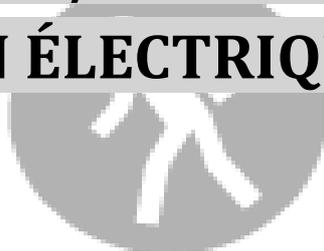
**ELLES VOUS
PROTEGENT**

FORMATIONS

PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS / CSE

EVALUATIONS DES RISQUES / DUERP / PAPRIACT /

HABILITATION ÉLECTRIQUE





REDACTION et MISE À JOUR DU DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS



OBJECTIF DE L'ACCOMPAGNEMENT

L'une de vos responsabilités en tant que chef d'entreprise est de préserver la santé et la sécurité de vos salariés (**L 4121-3-1**) du Code du travail ainsi La Loi n° 2021-1018 du 2 août 2021. À ce titre, le Code du Travail vous impose de rédiger un document unique d'évaluation des risques professionnels, et ce quelle que soit la taille de votre entreprise. Ce document est obligatoire à partir de 1 salarié et il doit être mis à la disposition du personnel et de l'inspection du travail. un [décret du 18 mars 2022](#) a apporté diverses précisions concernant le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)

Durée de l'accompagnement : Variables selon l'effectif et le périmètre d'intervention de l'entreprise.

Tarif : Variables selon l'effectif de l'entreprise Nous consulter.

De 390€ à 690€ Selon la taille de l'entreprise

Intervenant : REDOUANE BENHALILEM – CONSULTANT FORMATEUR

Publics concernés : Responsable d'établissement, RH, Salariés référents, Membre du CSE ;

Livrable : Document unique rédigé de l'entreprise, supports de MISE À JOUR de son DUERP et PLAN D'ACTION ASSOCIÉ.

Ce n'est pas le document unique qui est important, mais la qualité de son contenu !

Rédigé avec soin, ce document doit démontrer, en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle, que l'employeur a identifié, évalué, analysé et maîtrisé les dangers auxquels sont exposés le(s) salarié(s). Il devient ainsi l'élément essentiel pour défendre l'employeur de la faute inexcusable.

À QUOI SERT-IL ?

Le document unique permet de définir les risques professionnels auxquels sont exposés les salariés. Il doit servir de support aux dirigeants pour planifier le plan d'action et de formation du personnel pour combattre ces risques

De plus, il sera un outil pour déterminer si des fiches de pénibilité doivent être rédigées en fonction des risques recensés.

SANCTION EN CAS DE NON PRÉSENTATION

Le document unique doit être révisé chaque année ou lors de toutes modifications importantes des conditions de travail des salariés. D'une année à l'autre, il doit faire ressortir les modifications et évolutions des conditions de travail.

Devant le nombre très important d'accidents du travail et de maladies professionnelles (environ 700 000 par an) ainsi que les coûts que cela génère, les contrôles sont de plus en plus importants et les sanctions de plus en plus sévères.

Lors d'un contrôle Urssaf ou Inspection du Travail, si l'employeur n'est pas en mesure de présenter son document unique d'évaluation des risques professionnels, l'employeur risque une amende de 3750 à 9000 euros et un an d'emprisonnement.

L'amende peut être appliquée autant de fois qu'il y a de salariés. (Article L4741-1 du code du travail).

Lors d'un accident, la responsabilité pénale et la faute inexcusable de l'employeur seront systématiquement engagées s'il y a le moindre manquement de l'employeur en matière de santé et sécurité au travail.

(Exemple : non rédaction d'un document unique d'évaluation des risques professionnels...)

REFERENT HARCELEMENT ET AGISSEMENTS SEXISTES

TARIF Individuel : 700€/JOUR

Prestations de formation en exonération de TVA, article 261-4-4a du CGI

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Appliquer la législation sociale en matière de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes
- Identifier son rôle et ses missions de référent ainsi que celui de ses interlocuteurs
- Faire face à des situations de crise

Quel est le programme ?

- Appliquer la législation sociale en matière de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes
- Cartographier les enjeux en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes
- Quels sont les savoirs indispensables à une bonne prise en compte de la mission de référent ?
- Les obligations légales relatives à la protection de l'intégrité et de la santé des salariés
- Maîtrise des définitions et du périmètre du harcèlement sexuel
- Distinction des autres formes de violence au travail
- Légitimer le dialogue dans l'entreprise pour favoriser la prévention
- **Bilan de formation**

Principaux moyens pédagogiques mobilisés :

- Supports spécifiques aux prérogatives du trésorier
- Vidéoprojecteurs et support innovant et actualisés
- Méthodologie basée sur l'alternance de théoriques et techniques autour de mises en



Type de formation : Présentiel

Nombre de stagiaires :

De 1 à 4 participants.



Public concerné Membre du CSE titulaire ou suppléant désignés référent harcèlement



Durée : 7 heures / 1 Jour

Lieu : Intra/Inter

Prérequis : Maîtrise de la langue française, être membre **Référent harcèlement du CSE**



Conditions et délais d'accès à la formation : 15 jours à daté de la demande effectuée par email une réponse vous est faite (envois de informations modalités, programmes et devis.)



Animation / Encadrement : Formateur CSE



Documents remis en fin de formation : Non certificatif remise d'une Attestation de stage ou de présence Clé USB reprenant les informations clés de la formation

Indicateurs de performances :

Retrouvez les indicateurs des performances et des satisfactions sur le site :

<https://www.br-formation-conseil.fr/>

Références règlementaires : Articles L2315-18 et L2315-40 du code du travail. Son contenu et ses modalités sont précisés aux articles R 2315-8 à R2315-22 du code du travail. (L2315-16 du Code du Travail), Loi santé au travail



BR. FORMATION.CONSEIL – 06 23 98 00 03

E-Mail : br.formation.conseil@gmail.com

N° Siret 90495800018 Code APE : 8559A

“Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro :

75331175933, auprès du préfet de région de Nouvelle Aquitaine”

V1.2 MISE A JOUR 1/04/2024

(Conformément aux dispositions de la Loi handicap et accessibilité), toutes nos formations sont accessibles aux PSH sauf restriction liées à l'invalidité ou contres indications médicales. Pour toute demande d'aménagement, faites-moi une demande de devis et de renseignement : br.formation.conseil@gmail.com Référent Handicap Redouane Benhalilem

FORMATION CSE INITIALE

CSE VOLET SSCT

SANTE SECURITE ET CONDITION DE TRAVAIL
(ENTREPRISES DE -300 SALARIES)

TARIF Individuel : 300€/JOUR

TARIF groupe : 6500 € Net



OBJECTIF DE LA FORMATION

- Être capable de promouvoir la santé, la sécurité et les conditions de travail dans l'entreprise
- Réaliser des enquêtes en matière d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ou à caractère professionnel
- Connaître et maîtriser les missions en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- La loi santé au travail (2021) le DUERP, Le PAPRI Pact

Quel est le programme ?

- ✓ IDENTIFIER LES ENJEUX ET LES ACTEURS DE LA SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL
- ✓ MAITRISER LE ROLE ET LE FONCTIONNEMENT DU CSE EN MATIERE DE SSCT
- ✓ PROFESSIONNELS AU SEIN DE SON ETABLISSEMENT
- ✓ COMPRENDRE LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX
- ✓ IDENTIFIER LES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET LES MALADIES PROFESSIONNELLES
- ✓ PROMOUVOIR LA PREVENTION DES RISQUES ET L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Partie pratique* :

Cette formation est suivie d'un enseignement pratique avec une visite de l'établissement pour des mise en situation.

Moyens de formation

Principaux moyens pédagogiques mobilisés :

- Supports spécifique CSE/visite de site / Étude de poste
- Vidéoprojecteurs et support innovant et actualisés
- Méthodologie basée sur l'alternance de cours théoriques et techniques autour de mises en situation pratiques.
- Travail sur le Document unique des participants s'il est possible pour eux de le porter en formation.
- Présentation PowerPoint, Vidéo, Documents de travail.

Les + de cette formation :

- Les temps de pratiques et mise en situation
- Pédagogies et techniques d'animation variées
- Mise en situation pratique



Type de formation : Présentiel

Nombre de stagiaires :

De 4 à 8 participants.



Public concerné Membre du CSE titulaire ou suppléant



Durée : 35 heures.

Lieu : Intra/Inter

Prérequis : Maîtrise de la langue française



Conditions et délais d'accès à la formation : 15 jours à daté de la demande effectuée par email une réponse vous est faite (envois de informations modalités, programmes et devis.)



Animation / Encadrement : Formateur CSE SSCT



Documents remis en fin de formation : Attestation de stage ou de présence Clé USB reprenant les informations clés de la formation.

Indicateurs de performances :

Retrouvez les indicateurs des performances et des satisfactions sur le site :

<https://www.br-formation-conseil.fr/>

Références réglementaires : Articles L2315-18 et L2315-40 du code du travail. Son contenu et ses modalités sont précisés aux articles R 2315-8 à R2315-22 du code du travail. (L2315-16 du Code du Travail), Loi santé au travail 2021.

BR. FORMATION.CONSEIL – 06 23 98 00 03

E-Mail : br.formation.conseil@gmail.com

N° Siret 90495800018 Code APE : 8559A

"Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro :

75331175933, auprès du préfet de région de Nouvelle Aquitaine"

V1.2 MISE A JOUR 1/10/2023

(Conformément aux dispositions de la Loi handicap et accessibilité), toutes les formations sont accessibles aux PSH sauf restriction liées à l'inhabilité ou à des indications médicales. Pour toute demande d'aménagement, faites-moi une demande de devis et de renseignement : br.formation.conseil@gmail.com Référent Handicap Redouane Benhalilem



CSE VOLET SSCT

SANTE SECURITE ET CONDITION DE TRAVAIL
(ENTREPRISES DE -300 SALARIES)

TARIF Individuel : 300€/JOUR

TARIF groupe : 4500 € Net

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Être capable de promouvoir la santé, la sécurité et les conditions de travail dans l'entreprise
- Réaliser des enquêtes en matière d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ou à caractère professionnel
- Connaître et maîtriser les missions de la **commission santé, sécurité et conditions de travail**
- La loi santé au travail (2021), le DUERP, Le PAPRI Pact

Quel est le programme ?

- ✓ IDENTIFIER LES ENJEUX ET LES ACTEURS DE LA SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL
- ✓ MAITRISER LE ROLE ET LE FONCTIONNEMENT DU CSE EN MATIERE DE SSCT
- ✓ PROFESSIONNELS AU SEIN DE SON ETABLISSEMENT
- ✓ COMPRENDRE LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX
- ✓ IDENTIFIER LES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET LES MALADIES PROFESSIONNELLES
- ✓ PROMOUVOIR LA PREVENTION DES RISQUES ET L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Partie pratique* :

Cette formation est suivie d'un enseignement pratique avec une visite de l'établissement pour des mise en situation.

Bilan de formation

Principaux moyens pédagogiques mobilisés :

- Supports spécifique CSE/visite de site / Étude de poste
- Vidéoprojecteurs et support innovant et actualisés
- Méthodologie basée sur l'alternance de cours théoriques et techniques autour de mises en situation pratiques.
- Travail sur le Document unique des participants s'il est possible pour eux de le porter en formation.
- Présentation PowerPoint, Vidéo, Documents de travail.

Les + de cette formation :

- Les temps de pratiques et mise en situation
- Pédagogies et techniques d'animation variées
- Mise en situation pratique

Type de formation : Présentiel

Nombre de stagiaires :

De 4 à 8 participants.

Public concerné Membre du CSE titulaire ou suppléant

Durée : 21 heures.

Lieu : Intra/Inter

Prérequis : Maîtrise de la langue française

Conditions et délais d'accès à la formation : 15 jours à daté de la demande effectuée par email une réponse vous est faite (envois de informations modalités, programmes et devis.)

Animation / Encadrement : Formateur CSE SSCT

Documents remis en fin de formation : Attestation de stage ou de présence Clé USB reprenant les informations clés de la formation.

Indicateurs de performances :

Retrouvez les indicateurs des performances et des satisfactions sur le site :

<https://www.br-formation-conseil.fr/>

Références réglementaires : Articles L2315-18 et L2315-40 du code du travail. Son contenu et ses modalités sont précisés aux articles R 2315-8 à R2315-22 du code du travail. (L2315-16 du Code du Travail), Loi santé au travail 2021.

BR. FORMATION.CONSEIL – 06 23 98 00 03

E-Mail : br.formation.conseil@gmail.com

N° Siret 90495800018 Code APE : 8559A

"Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro :

75331175933, auprès du préfet de région de Nouvelle Aquitaine"

V1.2 MISE A JOUR 1/10/2023

(Conformément aux dispositions de la Loi handicap et accessibilité), toutes les formations sont accessibles aux PSH sauf restriction liées à l'inhabilité ou à des indications médicales. Pour toute demande d'aménagement, faites-moi une demande de devis et de renseignement : br.formation.conseil@gmail.com Référent Handicap Redouane Benhalilem



FORMATION CSE INITIALE

CSE VOLET SSCT

SANTE SECURITE ET CONDITION DE TRAVAIL

(ENTREPRISES DE + -300 SALARIES)

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Être capable de promouvoir la santé, la sécurité et les conditions de travail dans l'entreprise
- Réaliser des enquêtes en matière d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ou à caractère professionnel
- Connaître et maîtriser les missions en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- La loi santé au travail (2021) le DUERP, Le PAPRI Pact

Quel est le programme ?

- ✓ IDENTIFIER LES ENJEUX ET LES ACTEURS DE LA SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL
- ✓ MAITRISER LE ROLE ET LE FONCTIONNEMENT DU CSE EN MATIERE DE SSCT, **LES COMMISSIONS, LA CSST (+ Ent de + de 300 salariés)**
- ✓ PROFESSIONNELS AU SEIN DE SON ETABLISSEMENT
- ✓ COMPRENDRE LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX
- ✓ IDENTIFIER LES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET LES MALADIES PROFESSIONNELLES
- ✓ PROMOUVOIR LA PREVENTION DES RISQUES ET L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Partie pratique* :

Cette formation est suivie d'un enseignement pratique avec une visite de l'établissement pour des mise en situation.

Principaux moyens pédagogiques mobilisés :

- Supports spécifique CSE/visite de site / Étude de poste
 - Vidéoprojecteurs et support innovant et actualisés
 - Méthodologie basée sur l'alternance de cours théoriques et techniques autour de mises en situation pratiques.
 - Travail sur le Document unique des participants s'il est possible pour eux de le porter en formation.
- Présentation PowerPoint, Vidéo, Documents de travail.

Les + de cette formation :

- Les temps de pratiques et mise en situation
- Pédagogies et techniques d'animation variées
- Mise en situation pratique

TARIF Individuel : 300€/JOUR

TARIF groupe : 6500 € Net



Type de formation : Présentiel

Nombre de stagiaires :

De 4 à 8 participants.



Public concerné Membre du CSE titulaire ou suppléant



Durée : 35 heures.

Lieu : Intra/Inter

Prérequis : Maîtrise de la langue française



Conditions et délais d'accès à la formation : 15 jours à daté de la demande effectuée par email une réponse vous est faite (envois de informations modalités, programmes et devis.)



Animation / Encadrement : Formateur CSE SSCT



Documents remis en fin de formation : Attestation de stage ou de présence Clé USB reprenant les informations clés de la formation.

Indicateurs de performances :

Retrouvez les indicateurs des performances et des satisfactions sur le site :

<https://www.br-formation-conseil.fr/>

Références réglementaires : Articles L2315-18 et L2315-40 du code du travail. Son contenu et ses modalités sont précisés aux articles R 2315-8 à R2315-22 du code du travail. (L2315-16 du Code du Travail), Loi santé au travail 2021.

BR. FORMATION.CONSEIL – 06 23 98 00 03

E-Mail : br.formation.conseil@gmail.com

N° Siret 90495800018 Code APE : 8559A

"Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro :

75331175933, auprès du préfet de région de Nouvelle Aquitaine"

V1.2 MISE A JOUR 1/10/2023

(Conformément aux dispositions de la Loi handicap et accessibilité), toutes les formations sont accessibles aux PSH sauf restriction liées à l'inhabilité ou à des indications médicales. Pour toute demande d'aménagement, faites-moi une demande de devis et de renseignement : br.formation.conseil@gmail.com Référent Handicap Redouane Benhalilem



FORMATION CSE RECYCLAGE

CSE VOLET SSCT

SANTE SECURITE ET CONDITION DE TRAVAIL
(ENTREPRISES DE + 300 SALARIES)

TARIF Individuel : 300€/JOUR

TARIF groupe : 4500 € Net



OBJECTIF DE LA FORMATION



- Être capable de promouvoir la santé, la sécurité et les conditions de travail dans l'entreprise
- Réaliser des enquêtes en matière d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ou à caractère professionnel
- Connaître et maîtriser les missions de la **commission santé, sécurité et conditions de travail**
- La loi santé au travail (2021), le DUERP, Le PAPRI Pact

Quel est le programme ?

- ✓ IDENTIFIER LES ENJEUX ET LES ACTEURS DE LA SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL
- ✓ MAITRISER LE ROLE ET LE FONCTIONNEMENT DU CSE EN MATIERE DE SSCT, **LES COMMISSIONS, LA CSST (+ Ent de + de 300 salariés)**
- ✓ PROFESSIONNELS AU SEIN DE SON ETABLISSEMENT
- ✓ COMPRENDRE LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX
- ✓ IDENTIFIER LES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET LES MALADIES PROFESSIONNELLES
- ✓ PROMOUVOIR LA PREVENTION DES RISQUES ET L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Partie pratique* :

Cette formation est suivie d'un enseignement pratique avec une visite de l'établissement pour des mise en situation.

Bilan de formation



Principaux moyens pédagogiques mobilisés :

- Supports spécifique CSE/visite de site / Étude de poste
- Vidéoprojecteurs et support innovant et actualisés
- Méthodologie basée sur l'alternance de cours théoriques et techniques autour de mises en situation pratiques.
- Travail sur le Document unique des participants s'il est possible pour eux de le porter en formation.
- Présentation PowerPoint, Vidéo, Documents de travail.



Les + de cette formation :

- Les temps de pratiques et mise en situation
- Pédagogies et techniques d'animation variées
- Mise en situation pratique



Type de formation : Présentiel



Nombre de stagiaires :

De 4 à 8 participants.



Public concerné Membre du CSE titulaire ou suppléant



Durée : 21 heures.

Lieu : Intra/Inter

Prérequis : Maîtrise de la langue française



Conditions et délais d'accès à la formation : 15 jours à daté de la demande effectuée par email une réponse vous est faite (envois de informations modalités, programmes et devis.)



Animation / Encadrement : Formateur CSE SSCT



Documents remis en fin de formation : Attestation de stage ou de présence Clé USB reprenant les informations clés de la formation.

Indicateurs de performances :

Retrouvez les indicateurs des performances et des satisfactions sur le site :

<https://www.br-formation-conseil.fr/>

Références réglementaires : Articles L2315-18 et L2315-40 du code du travail. Son contenu et ses modalités sont précisés aux articles R 2315-8 à R2315-22 du code du travail. (L2315-16 du Code du Travail), Loi santé au travail 2021.

BR. FORMATION.CONSEIL – 06 23 98 00 03

E-Mail : br.formation.conseil@gmail.com

N° Siret 90495800018 Code APE : 8559A

"Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro :

75331175933, auprès du préfet de région de Nouvelle Aquitaine"

V1.2 MISE A JOUR 1/10/2023

(Conformément aux dispositions de la Loi handicap et accessibilité), toutes nos formations sont accessibles aux PSH sauf restriction liées à l'inhabilité ou contres indications médicales. Pour toute demande d'aménagement, faites-moi une demande de devis et de renseignement : br.formation.conseil@gmail.com Référent Handicap Redouane Benhalilem

HABILITATION ELECTRIQUE

HABILITATION ELECTRIQUE BS/BE MANOEUVREE

TARIF Individuel :400€ TTC

TARIF groupe : 1800€ TTC

À partir de 5



OBJECTIF DE LA FORMATION

Description de la formation : Acquérir les connaissances suffisantes permettant à l'employeur de délivrer un titre d'habilitation incluant un ou plusieurs symboles adaptés aux missions de l'apprenant en entreprise.

Objectifs Pédagogiques : Exécuter en sécurité des interventions de remplacement à l'identique, de raccordement élémentaire et des manœuvres selon la norme NF C18-510/A1 : - Exécution ou encadrement d'opérations non électriques (nettoyage, peinture, tuyauterie, élagage...) à proximité d'installations électriques - Réenclenchement de disjoncteurs dans des coffrets ou des armoires électriques - Changement de lampes, de fusibles, de prises, d'interrupteurs (équipements 32A maxi)

PROGRAMME :

Les lois fondamentales en électricité Notions
Les dangers du courant électrique
Exposé de la Norme N F C 1 8 - 5 1 0 / A 1
Les manœuvres

Évaluation

Contrôle des connaissances de la norme NF C18-510/A1

Partie pratique* :

Cette formation est suivie d'un enseignement pratique avec une visite de l'établissement pour des mise en situation.

Bilan de formation



Principaux moyens pédagogiques mobilisés :

- Vidéoprojecteurs et support innovant et actualisés
- Méthodologie basée sur l'alternance de cours théoriques et techniques autour de mises en situation pratiques.
- Présentation PowerPoint, Vidéo, Documents de travail.



Les + de cette formation :

- Les temps de pratiques et mise en situation
- Pédagogies et techniques d'animation variées
- Mise en situation pratique



Type de formation : Présentiel

Nombre de stagiaires :

De 4 à 8 participants.



Public concerné Tous salariés

Durée : 14 heures.



Lieu : Intra/Inter

Prérequis : Maîtrise de la langue française



Conditions et délais d'accès à la formation : 15 jours à daté de la demande effectuée par email une réponse vous est faite (envoi de informations modalités, programmes et devis.)



Animation / Encadrement :
Formateur **HABILITATION ELECTRIQUE**

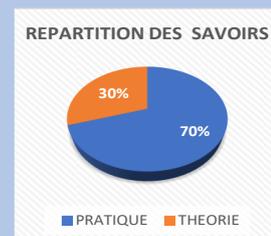


Documents remis en fin de formation : Attestation de stage, Titre d'habilitation, Clé USB reprenant les informations clés de la formation.

Indicateurs de performances : Retrouvez les indicateurs des performances et des satisfactions sur le site :

<https://www.br-formation-conseil.fr/>

Références règlementaires : Norme NF C18-510/A1 – Code du Travail Partie 4 (Réglementaire)



BR. FORMATION.CONSEIL – 06 23 98 00 03

E-Mail : br.formation.conseil@gmail.com

N° Siret 90495800018 Code APE : 8559A

"Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro :

75331175933, auprès du préfet de région de Nouvelle Aquitaine"

V1.2 MISE A JOUR 1/10/2023

(Conformément aux dispositions de la Loi handicap et accessibilité), toutes les formations sont accessibles aux PSH sauf restriction liées à l'inhabilité ou à des indications médicales. Pour toute demande d'aménagement, faites-moi une demande de devis et de renseignement : br.formation.conseil@gmail.com Référent Handicap Redouane Benhalilem



HABILITATION ELECTRIQUE

Personnel électrique
HABILITATION BR B2V B1V BC HOV

TARIF Individuel : 500 € TTC

TARIF groupe : 1900 € TTC

À partir de 5



OBJECTIF DE LA FORMATION

Description de la formation

Au terme de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Énoncer les effets du courant électrique
- Citer les différents domaines de tension, les zones d'environnement et leurs limites
- Décrire le principe, les symboles d'habilitation et les rôles de chacun
- Donner les principes généraux de prévention
- Utiliser et vérifier les équipements de protections collective et individuelle
- Réaliser des tâches non électriques et des interventions, travaux, consignations en toute sécurité
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel et d'incendie

Évaluation

Contrôle des connaissances de la norme NF C18-510/A1

Partie pratique* :

Cette formation est suivie d'un enseignement pratique avec une visite de l'établissement pour des mise en situation.

Bilan de formation

Principaux moyens pédagogiques mobilisés :

- Vidéoprojecteurs et support innovant et actualisés
- Méthodologie basée sur l'alternance de cours théoriques et techniques autour de mises en situation pratiques.
- Présentation PowerPoint, Vidéo, Documents de travail.

Les + de cette formation :

- Les temps de pratiques et mise en situation
- Pédagogies et techniques d'animation variées
- Mise en situation pratique



Type de formation : Présentiel

Nombre de stagiaires :

De 4 à 8 participants.



Public concerné : : Les stagiaires doivent avoir des compétences techniques en électricité



Durée : 21 heures.

Lieu : Intra/Inter

Prérequis : Avoir des compétences techniques en électricité. Ils doivent également avoir été reconnus aptes médicalement



Conditions et délais d'accès à la formation : 15 jours à daté de la demande effectuée par email une réponse vous est faite (envois de informations modalités, programmes et devis.)



Animation / Encadrement : Formateur EN HABILITATION ELECTRIQUE



Documents remis en fin de formation : Attestation de stage, Titre d'habilitation, Clé USB reprenant les informations clés de la formation.

Indicateurs de performances : Retrouvez les indicateurs des performances et des satisfactions sur le site :

<https://www.br-formation-conseil.fr/>

Références règlementaires :

Norme NF C18-510/A1 – Code du Travail Partie 4 (Réglementaire) L4121 – L4141 et suivant, L



BR. FORMATION.CONSEIL – 06 23 98 00 03

E-Mail : br.formation.conseil@gmail.com

N° Siret 90495800018 Code APE : 8559A

"Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro :

75331175933, auprès du préfet de région de Nouvelle Aquitaine"

V1.2 MISE A JOUR 1/10/2023

(Conformément aux dispositions de la Loi handicap et accessibilité), toutes nos formations sont accessibles aux PSH sauf restriction liées à l'inhabilité ou contres indications médicales. Pour toute demande d'aménagement, faites-moi une demande de devis et de renseignement : br.formation.conseil@gmail.com Référent Handicap Redouane Benhalilem



PROGRAMME DETAILLE DE LA FORMATION



Programme et déroulement de la formation :

- Principes généraux de la prévention Rappels
- Opérations d'ordre électrique
- Les différentes étapes
- Reconnaître les matériels électriques
- Les documents associés (instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, certificat pour tiers, avis de fin de travail...)
- Les limites de son titre d'habilitation
- Maintien ou renouvellement

Les différentes zones :

- Zones d'environnement et leurs limites
- Zone de travail définie
- Zone de voisinage
- Mesures de prévention

Éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter.

- Équipements de travail utilisés
- Risques et mise en œuvre
- Mise en sécurité d'un circuit
- Mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée
- Moyen de protection individuel, collectif
- Identifier, vérifier, utiliser
- Induction et couplage capacitif et mesure de protection associée (mise en équipotentialité)
- Incident ou accident d'origine électrique
- Analyser les accidents et presque accidents
- Analyser ses pratiques personnelles
- Accident et incendie
- Procédure et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie d'origine électrique

Rédaction d'un avis d'habilitation par le formateur afin que l'employeur puisse délivrer un titre d'habilitation. L'évaluation se fait de manière continue durant la formation.

SANCTION DE LA FORMATION :

- Un avis d'habilitation électrique concernant chaque stagiaire sera remis à l'employeur suite à cette évaluation.
- Une attestation de formation est remise à chaque stagiaire en fin de formation.

CONDITIONS D'EVALUATION ET DE VALIDATION :

Une évaluation théorique (QCM) et pratique (mise en situation sur installations électriques) de chaque stagiaire est effectuée par le formateur.



TARIF
Individuel : 120 € TTC
TARIF
groupe : 650 € TTC

FORMATION GESTE ET POSTURE PREVENTION DES TMS



OBJECTIF DE LA FORMATION

- Appréhender les gestes et postures fondamentaux et intégrer les gestes spécifiques à son métier
- Diminuer les risques d'accidents et de maladies professionnelles liés aux activités physiques
- Participer à l'amélioration des conditions du travail pour éviter et prévenir les TMS (Troubles Musculo Squelettiques)

Quel est le programme ?

Prévention

Les enjeux de la prévention Évaluation des risques Professionnels
Accidents de travail /maladie professionnels

Les amplitudes articulaires

Rachis cervical Membres supérieurs Membres inférieurs

Le mécanisme de l'accident

Reconnaitre l'origine d'un accident

Schématisation de l'apparition du dommage

Le fonctionnement de l'appareil locomoteur

Notion d'anatomie de physiologie et de pathologie

Les atteintes de l'appareil locomoteur

Identification des dangers de l'activité physique

Bilan de formation

Principaux moyens pédagogiques mobilisés :

- Vidéoprojecteurs et support innovant et actualisés
- Pratique et exercices Manutention

Les + de cette formation :

- Pédagogies et techniques d'animation variées
- Support de cours formation gestes et postures
- Évaluation des acquis en fin de formation

Références réglementaires : Code du travail

- Art R 4121- 1 du code du travail- Art R 4541-6 du Code du Travail

- Art R 4541-8 du code du travail

Indicateurs de performances :

Retrouvez les indicateurs des performances et des satisfactions sur le site : <https://www.br-formation-conseil.fr/>



Type de formation : Présentiel



Nombre de stagiaires :

De 6 à 10 participants.

Public concerné :

Professionnel(le)s exposé(e)s



Durée : 7 heures.

Lieu : Intra ou inter entreprise



Prérequis : Aucun

Conditions et délais d'accès à la

formation : 15 jours à daté de la demande effectuée par email une réponse vous est faite (envois de informations modalités, programmes et devis.)



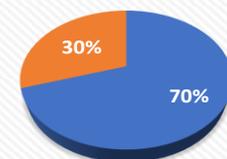
Animation / Encadrement :

Formateur – disposant de compétences en prévention des risques liés aux postures cotraignantes



Documents remis en fin de formation : Attestation de formation Livret pédagogique reprenant les informations clés *DE LA FORMATION*

REPARTITION DES SAVOIRS



■ PRATIQUE ■ THEORIE



BR. FORMATION.CONSEIL – 06 23 98 00 03

E-Mail : br.formation.conseil@gmail.com

N° Siret 90495800018 Code APE : 8559A

“Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro :

75331175933, auprès du préfet de région de Nouvelle Aquitaine”

V1.2 MISE A JOUR 1/10/2023

(Conformément aux dispositions de la Loi handicap et accessibilité), toutes nos formations sont accessibles aux PSH sauf restriction liées à l'inhabilité ou contres indications médicales. Pour toute demande d'aménagement, faites-moi une demande de devis et de renseignement : br.formation.conseil@gmail.com Référent Handicap Redouane Benhalilem

